

Patinage de vitesse Canada (PVC) est à la recherche de personnes dévouées possédant diverses expériences et des compétences dynamiques et pertinentes pour assumer un rôle de leadership au sein de l'organisation en tant que membre de son conseil d'administration. Les administrateurs contribueront à la mission de PVC de ***bâtir une communauté de patinage de vitesse passionnée, sécuritaire et inclusive à travers le Canada qui permet à chacun et chacune de croître en force et en santé.***

Les administrateurs de PVC travailleront en collaboration pour assurer la croissance et le développement continu de l'organisation conformément à son [Plan stratégique 2023-2027](#), tout en renforçant les partenariats au sein de la communauté canadienne du patinage de vitesse.

Les postes suivants sont ouverts à l'élection à l'Assemblée générale annuelle de 2023.

Rôle	Mandat	Nombre de postes disponibles
Trésorier(ère)	2 ans	1
Administrateur(trice)	2 ans	2

### **ADMISSIBILITÉ**

Tous les candidats au conseil d'administration de PVC doivent répondre aux exigences énoncées à l'article 4.4 des règlements administratifs de PVC. De plus, avant de se présenter à l'élection, les candidats doivent :

- S'inscrire auprès de Patinage de vitesse Canada, si ce n'est pas déjà le cas;
- Effectuer une vérification policière approfondie (E-PIC) et une vérification approfondie de la personnalité, facilitées par l'organisation et à ses frais; et,
- S'engager à devenir un(e) participant(e) du CCUMS sous la compétence du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport et soumis(e) aux dispositions du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS), si élu(e).

### **RESPONSABILITÉS DU CONSEIL**

Les administrateurs élus participent à au moins deux réunions en personne du conseil d'administration de PVC par année, à des téléconférences mensuelles, ainsi qu'à des réunions ou téléconférences ponctuelles en cas d'urgence ou de problème à régler. Les membres du conseil participent à des échanges par courriel et peuvent être appelés à représenter PVC dans le cadre d'événements spéciaux ou d'activités avec d'autres organismes.

Pour un aperçu complet des responsabilités du conseil, veuillez consulter les articles 4 et 5 du [Règlement administratif de PVC](#).

### **PROCESSUS DE NOMINATION**

Les personnes souhaitant être prises en considération pour l'un des rôles disponibles doivent remplir le [formulaire de candidature](#) et l'envoyer avec une copie de leur CV ou de leur biographie.

**La date limite pour l'envoi des candidatures est le 9 mai, 2023 à 23 h 59 (HP).**

### **PROCESSUS DE SÉLECTION**

Le comité de mise en candidature 2023, présidé par Blair Carbert (président du conseil d'administration de PVC), examinera les formulaires de candidature et rencontrera virtuellement tous les candidats après la date limite de dépôt

des candidatures. Le comité établira une liste de tous les candidats admissibles qui remplissent les conditions requises pour siéger au conseil d'administration et fournira aux membres des informations concernant l'aptitude de chaque candidat(e) à remplir son rôle sur la base des compétences identifiées et des domaines de représentation décrits ci-dessous.

Les candidats seront soumis à l'élection des membres à l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra à Kelowna, en Colombie-Britannique, le 10 juin 2023. Les candidats auront l'occasion de se présenter - en personne ou par vidéo préenregistrée - aux membres votants dans le cadre du processus d'élection.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les candidatures seront examinées dans le but d'atteindre un équilibre de représentation au sein du conseil d'administration

Les candidats idéaux posséderont les qualifications suivantes :

- Expérience et compétences avérées en matière de leadership;
- Expérience en gouvernance et en développement organisationnel;
- Capacité avérée de collaborer avec le personnel, les athlètes, les bénévoles et une multitude de partenaires.

Pour les postes à remplir, le comité de mise en candidature invite tout particulièrement les personnes susceptibles de renforcer la représentation des domaines suivants au sein du conseil d'administration de PVC à présenter des candidatures :

- Genre (personnes qui s'identifient comme femmes ou non binaires)
- Autres groupes sous-représentés
- Représentation géographique de l'Ontario et du Canada Atlantique
- Titre de comptable professionnel agréé
- Expertise en ressources humaines
- Expertise en vente et en marketing

PVC s'engage à assurer une représentation diversifiée et à inclure au sein de son conseil d'administration des voix qui reflètent la société canadienne et notre communauté de patinage de vitesse. Nous encourageons les personnes qui s'identifient à une ou plusieurs populations sous-représentées à envisager de poser leur candidature au conseil d'administration de PVC.

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

[Katherine Strong](#)

Coordonnatrice principale, leadership et opérations